

Présentation de l'Entreprise

La société SIIC a été créée en 1982. Elle est spécialisée dans l'isolation des tuyauteries tous fluides. Le calorifugeage des réseaux de Climatisation et de Chauffage.

Avec son Atelier de fabrication de Jacketing et son équipe de monteurs spécialisés dans ce domaine, elle se positionne en leader de la profession dans le département

Documents à Renseigner Au Quotidien

AU DEPOT

- Prendre connaissance de son chantier et l'approvisionner.

CHEZ LES VENDEURS DE MATERIAUX

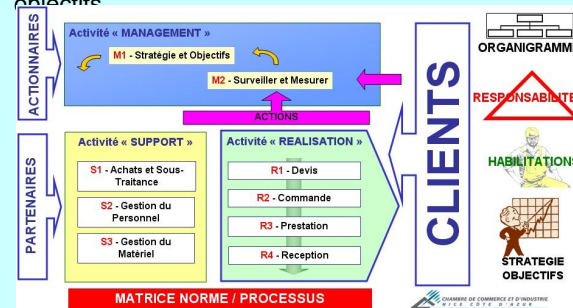
- Aller chercher les matériaux manquants chez les fournisseurs de matériaux et ramener les B.L. au dépôt
- Avant de commencer le travail, Consulter La Fiche de Chantier, en cas de problème informer la direction. En fin de chantier compléter la **FICHE CHANTIER** et la ramener pour suivi du dossier.

L'organisation qualité

SIIC a mis en place une organisation conforme aux exigences de l'ISO 9001 : 2008 pour ses activités de Calorifugeage des Installations de Climatisation et de Chauffage (Industrie et Tertiaire). L'ensemble des exigences de la norme est pris en compte sauf 7.3.

• La stratégie et les objectifs

La politique de l'entreprise est définie à partir des éléments de surveillance du Système Qualité. Elle prend en compte les exigences réglementaires, les orientations de la direction, les attentes des clients. Elle est déployée annuellement, par son Directeur en objectifs communiqués à l'ensemble du personnel, et suivis à l'aide du tableau des objectifs



• Gestion de la documentation :

La description des processus et de leurs interfaces est disponible pour l'ensemble de l'encadrement, via le réseau informatique.

La procédure de gestion de la documentation définit les règles de maîtrise des documents, gestion du classement et de l'archivage (enregistrements de la qualité), sécurité informatique et de sauvegarde.

• Surveillance et amélioration

L'amélioration continue de nos performances et de la satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations. Pour atteindre cet objectif nous avons mis en place des dispositions pour surveiller que notre organisation répond aux attentes de nos clients, comme notamment :

- Le traitement des anomalies ou réclamations survenues sur nos prestations



Le mot de la Direction

SIIC doit devenir l'acteur incontournable dans son domaine d'activités. Pour cela la société investit son personnel dans le respect de la sécurité, l'environnement, la qualité du travail et la rigueur acquise par l'expérience et renouvelée par la formation. Etre engagé chez SIIC c'est contracter des engagements :
« Satisfaire les clients et respecter les exigences réglementaires et légales ».

Noms, téléphones et Adresses utiles

- **Gérant**
Responsable Qualité
Maggiore Paul : 06 07 02 13 54
- **Co-Gérant**
Responsable Technique
Casimiro Antoine : 06 73 86 70 15

TEL ATELIER : 04 93 31 12 63
SOS MEDECINS 0 810 850 101

POLICE 17
POMPIERS 18
SAMU 15



**SOCIETE INDUSTRIELLE
ISOLATION ET CALORIFUGE
S.I.I.C**

**297, Av des Magnolias
06700 SAINT LAURENT DU VAR**

Tel : 04 93 14 41 35

Fax : 04 93 14 69 36

Email : siic@wanadoo.fr

Site : www.siic-isolation.com

La Sécurité

Rappel des règles de sécurité :

- Port des chaussures de sécurité sur tous les chantiers
 - Utilisation du harnais de sécurité si nécessaire
 - Port du casque sur les chantiers
 - Ne pas fumer dans les endroits non autorisés
 - Port du masque spécifique si nécessaire.
- Le document des risques professionnels est consultable pendant les horaires d'ouverture des bureaux.

Des extincteurs sont placés dans les camions ainsi que des trousse de secours.

Les Problèmes sur le Chantier

- Un **ACCIDENT**
 - ▶ Contacter La Direction
- Un **SUPPLEMENT** de Travaux
 - ▶ Contacter La Direction
- Une **ANOMALIE**
 - ▶ Contacter le Responsable Tech
- Un **DEFAULT** (matériel/matériaux)
 - ▶ Contacter le Responsable Tech
- Une **MECONTENTEMENT** Client
 - ▶ Contacter La Direction

Le Matériel et son Entretien

**PROPRETE
=
SECURITE
=
IMAGE DE MARQUE
=
BIEN ETRE**

Sur les chantiers :

- Respecter les biens d'autrui
- Chaque soir :
- Mettre le chantier en sécurité
 - Ranger le matériel
 - Nettoyer le site

Dans les véhicules :

Afin de prévenir les risques d'accidents, les Véhicules doivent être correctement rangés.
L'outillage doit être conditionné et les matériels transportés, accrochés.

Pour une bonne image de la société et de bonnes conditions de conduite les véhicules doivent être nettoyés régulièrement (intérieur et extérieur).

Dans le dépôt :

- Il est interdit de fumer
- Le matériel doit être rangé à sa place
- Le matériel défectueux doit-être marqué et mis de coté

**PERSONNES NOUVELLEMENT
EMBAUCHEES :**

**PENSEZ AUX CHAUSSURES
DE SECURITE !!**